



CO-D'ÈVE

Le co-développement au féminin

Engagements des animatrices

Les animatrices des groupes du réseau CO-D'ÈVE contribuent à cultiver un espace d'intelligence collective sécurisé et productif, en s'engageant à :

1. respecter strictement les prérogatives de leur rôle d'animatrice, c'est-à-dire faire abstraction des relations éventuellement vécues dans d'autres cadres et s'abstenir d'endosser un rôle de participante (comme « cliente » ou comme « consultante ») ;
2. se former et maintenir leur niveau de compétence ;
3. se faire régulièrement superviser ;
4. susciter une expression libre, intègre et constructive sous toutes ses formes – y compris dans les silences ;
5. stimuler l'enthousiasme, la spontanéité, l'ouverture, la bienveillance, le respect, la créativité ; encourager la détente, la convivialité, le rire, l'écoute, l'équité, l'empathie, la générosité et la solidarité ;
6. respecter et faire respecter le cadre de référence de chaque participante ;
7. respecter et faire respecter les attentes, le rythme et les résistances spécifiques de chaque participante ;
8. respecter et faire respecter les spécificités du processus de CO-D'ÈVE ;
9. respecter et faire respecter les spécificités du label du réseau CO-D'ÈVE.

CO-D'ÈVE - Le co-développement pour les femmes et par les femmes

www.co-deve.fr

6, ruelle du Mont Goguet, F-44000 Nantes – +33.6.07.38.88.95 – contact@co-deve.fr